

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 536

14 mars 2006

SOMMAIRE

Abital S.A., Luxembourg	25719	Europa Invest S.A., Luxembourg	25706
Amusement Activities International S.A., Luxembourg	25723	Expanding International Finance S.A., Luxembourg	25700
Angie Finance S.A., Luxembourg	25718	Feneris Financial Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	25697
Anydisk, S.à r.l., Differdange	25725	Fersen S.A., Luxembourg	25688
Araucaria Holding S.A.	25687	Fincapital Holding S.A., Luxembourg	25699
ASIF, Agricultural-Shipping-Industrial-Finance Holding S.A., Luxembourg	25696	GAIA Conseil S.A., Luxembourg	25690
Avalanche Mobile International S.A., Luxembourg	25724	Gaming International Group, S.à r.l., Luxembourg	25723
Baldauf Boissons, S.à r.l., Echternach	25707	GF Gar.Fin S.A., Luxembourg	25717
Belle Isle Investissements S.A.H., Luxembourg	25718	Hamilton, Lee & Associates Holdings S.A.	25684
Bogafin S.A., Luxembourg	25718	Hanco S.A.	25683
Budapest Real Estate Investors, S.à r.l., Luxembourg	25714	Hellenic Exchangeable Finance S.C.A., Luxembourg	25720
Büko Immobilien S.A., Luxembourg	25723	Hydro-Get Enviromental Investment S.A., Luxembourg	25718
Bureau d'Architectes Teisen & Giesler, S.à r.l., Luxembourg	25716	Immoneuf, S.à r.l., Luxembourg	25724
Capmagella Holding S.A., Luxembourg	25704	Infoteam, S.à r.l., Junglinster	25686
Castell Concept Sicav, Luxembourg	25724	Intrafin S.A.	25684
Charme Holding S.A., Luxembourg	25687	Laranaga Holding S.A., Senningerberg	25714
Clearstream Banking S.A., Luxembourg	25707	LDV Management Holding S.C.A., Luxembourg	25725
Combus Holding S.A.	25686	Living-Lux, S.à r.l.	25687
Combus Investments S.A.	25686	Lombard International Assurance S.A., Senningerberg	25682
Compagnie Européenne de Financement C.E.F. S.A., Luxembourg	25710	Lux-Limit World Finance S.A.	25685
Compagnie Financière de Belmont S.A.H., Luxembourg	25722	Luxemburger Kapitalanlagegesellschaft S.A., Luxembourg	25702
Consulting Partners International S.A., Luxembourg	25719	Luxtracing S.A., Foetz	25723
Cornel, S.à r.l., Luxembourg	25706	M.T.P. International S.A.	25685
Courte Echelle S.A., Luxembourg	25717	(Le) Marchand de Bonheur, S.à r.l., Dudelange	25723
Courte Echelle S.A., Luxembourg	25717	Market Place Kapital Development - MKD S.A., Luxembourg	25719
Crèche Tiramisu S.A., Walferdange	25712	MEC-Consulting, S.à r.l., Echternach	25719
Dero S.A., Luxembourg	25705	Mec Telematic, S.à r.l., Echternach	25716
Dolce Chantilly S.A., Luxembourg-Kirchberg	25682	Merck Sharp & Dohme Luxembourg (Holdings), S.à r.l., Luxembourg	25708
Dutch Immo Lux S.A., Luxembourg	25706	Merck Sharp & Dohme Luxembourg (Holdings), S.à r.l., Luxembourg	25710
Enco Leasing, S.à r.l., Luxembourg	25686	Meubles Decker, S.à r.l., Dudelange	25683
Etoile d'Or S.A., Luxembourg	25716		
Euro-Stella S.A., Senningerberg	25720		
Euro-Stella S.A., Senningerberg	25720		

MX Only One, S.à r.l., Mamer	25700	Schura S.A., Luxembourg	25722
Neckar, S.à r.l., Luxembourg	25697	Seriphos Holding S.A., Luxembourg	25699
(The) Net-Global Distribution Services Europe S.A., Luxembourg	25689	SITULA S.A.	25688
Ophiucus Holdings S.A., Luxembourg	25705	Sinclair Holding S.A., Luxembourg	25690
P.I. Eastern Europe Finance S.A., Strassen	25696	Skype Communications, S.à r.l., Luxembourg	25683
Pamplona PE Holdco 2 S.A., Luxembourg	25717	Smart Agentur für Event & Kommunikation, S.à r.l., Luxembourg	25724
Pargen S.A.H., Luxembourg	25685	Software Development & Consulting S.A., Luxembourg	25684
Parkimm Investissements S.A., Senningerberg	25711	TGest, S.à r.l., Differdange	25703
Pobeier & Co, S.à r.l., Echternach	25715	TGest, S.à r.l., Differdange	25704
Pobeier & Co, S.à r.l., Echternach	25715	Titan Assets (Luxbg) S.A., Luxembourg	25716
Pobeier & Co, S.à r.l., Echternach	25715	Titlis Participations S.A.H., Luxembourg	25699
Pobeier & Co, S.à r.l., Echternach	25715	Tourelle Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	25696
Polcevera S.A., Luxembourg	25704	Transworld Finance S.A., Luxembourg	25686
Pusta S.A.H., Luxembourg	25711	Value in Action, S.à r.l., Luxembourg	25686
Qatar International S.A.	25688	W.E.T. Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg	25724
Sani-Staar, S.à r.l., Dudelange	25725	World Theme Park Holdings, S.à r.l., Luxembourg	25712
Sarazar S.A., Luxembourg	25691		

DOLCE CHANTILLY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 66.023.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 21 novembre 2005 que les mandats des administrateurs sortants suivants:

- M. Andrew J. Dolce, né le 14 septembre 1935 à New York, USA, Chairman/CEO Dolce International, avec adresse professionnelle au 28, West Grand Avenue, Montvale, New Jersey 07645, USA;

- M. Henry G. Vickers, Jr., né le 3 octobre 1957 à Norwalk, USA, investment advisor, avec adresse professionnelle au 225, Franklin Street, Boston, Massachusetts 02110-2803, USA;

- M. J. William Boyar, né le 19 mars 1951 à Cincinnati, USA, attorney, avec adresse professionnelle au 4265, San Felipe, Suite 1200, Houston, Texas 77027, USA;

ainsi que celui du commissaire aux comptes sortant:

- M. Marco Ries, né le 6 janvier 1959 à Esch-sur-Alzette, Luxembourg, Réviseur d'Entreprises, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg;

ont été reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

Pour extrait conforme

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2005, réf. LSO-BL00775. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106436.3/521/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves, Airport Center.
R. C. Luxembourg B 37.604.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 octobre 2005

1. Il a été décidé:

1.1. D'accepter la nomination de M. Martin Marc Naville en tant qu'Administrateur de la Société, conformément à l'article 11 des Articles des Statuts Coordinés.

1.2. Que, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle, qui se tiendra le 26 avril 2006, la nomination de la personne suivante, en qualité d'administrateur de la Société et en accord avec l'article 11 des Articles des Statuts Coordinés, remplit les conditions requises par ces mêmes Articles est dûment élu:

Martin Marc Naville, Im Hörnli 1, Kusnacht, CH-8700 Suisse.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / L'Observateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00365. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(106470.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

MEUBLES DECKER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3515 Dudelange, 225, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 29.552.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2005, réf. LSO-BL00634, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

(106519.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

HANCO S.A., Société Anonyme (en liquidation).

R. C. Luxembourg B 25.420.

EXTRAIT

Liquidation judiciaire

Par jugement du 13 octobre 2005, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, 6^e section, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société HANCO S.A. dont le siège social est inconnu.

Ce même jugement a nommé Madame Elisabeth Capesius, 1^{er} juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, comme juge-commissaire et a désigné M^e Jean-Florent Richard, avocat, demeurant à Luxembourg, comme liquidateur.

Les déclarations de créances sont à déposer au greffe du tribunal de commerce avant le 28 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M^e J.-F. Richard

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2006, réf. LSO-BO01304. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023010//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2006.

**SKYPE COMMUNICATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. SKYPE COMMUNICATIONS S.A.).**

Capital social: EUR 31.000.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 15, rue Notre Dame.
R. C. Luxembourg B 100.468.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société du 14 octobre 2005 que l'associé unique:

(1) a pris acte de la démission de Mark Tluszca et Michael Jackson en tant que gérants de la Société avec effet au 14 octobre 2005;

(2) a décidé de nommer gérants de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

(i) Christian Kremer, avec adresse professionnelle au 4, place de Paris, L-2314, Luxembourg;

(ii) Rajiv Dutta, résidant au C/O eBay Inc. 2145, Hamilton Avenue, San Jose, CA 95125; et

(iii) Robert Miller, résidant au C/O eBay UK Limited Hotham House 1, Heron Square Richmond upon Thames.

De sorte que le conseil de gérance de la société est composé comme suit:

- Christian Kremer, Gérant,

- Norbert Becker, Gérant,

- Rajiv Dutta, Gérant,

- Robert Miller, Gérant, et

- Niklas Zennström, Gérant A.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2005, réf. LSO-BK07222. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106214.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2005.

INTRAFIN S.A., Société Anonyme (en liquidation).

R. C. Luxembourg B 36.691.

—
EXTRAIT

Liquidation judiciaire

Par jugement du 13 octobre 2005, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, 6^e section, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société INTRAFIN S.A. dont le siège social est inconnu.

Ce même jugement a nommé Madame Elisabeth Capesius, 1^{er} juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, comme juge-commissaire et ont désigné M^e Jean-Florent Richard, avocat, demeurant à Luxembourg, comme liquidateur.

Les déclarations de créances sont à déposer au greffe du tribunal de commerce avant le 28 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M^e J.-F. Richard

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2006, réf. LSO-BO01306. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023013//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2006.

HAMILTON, LEE & ASSOCIATES HOLDINGS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

R. C. Luxembourg B 25.096.

—
EXTRAIT

Liquidation judiciaire

Par jugement du 13 octobre 2005, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, 6^e section, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société HAMILTON, LEE & ASSOCIATES HOLDINGS S.A. dont le siège social est inconnu.

Ce même jugement a nommé Madame Elisabeth Capesius, 1^{er} juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, comme juge-commissaire et ont désigné M^e Jean-Florent Richard, avocat, demeurant à Luxembourg, comme liquidateur.

Les déclarations de créances sont à déposer au greffe du tribunal de commerce avant le 28 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M^e J.-F. Richard

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2006, réf. LSO-BO01308. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023016//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2006.

SOFTWARE DEVELOPMENT & CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 8, rue des Girondins.

R. C. Luxembourg B 29.056.

—
Extraits des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 1^{er} juin 2005

L'Assemblée Générale des actionnaires décide de nommer les Administrateurs et le Commissaire aux comptes pour une période d'une année, à savoir:

Conseil d'administration:

- Monsieur Gaston Flesch, demeurant professionnellement au 8, rue des Girondins, L-1626 Luxembourg;
- Monsieur José Glesener, demeurant professionnellement au 8, rue des Girondins, L-1626 Luxembourg;
- Monsieur Henri Pesch, demeurant professionnellement au 8, rue des Girondins, L-1626 Luxembourg.

Commissaire:

- Pierre Hoffmann, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2005.

Pour SOFTWARE DEVELOPMENT & CONSULTING S.A.

P. Hoffmann

Commissaire aux Comptes

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01626. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106161.3/565/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2005.

25685

LUX-LIMIT WORLD FINANCE S.A., Société Anonyme (en liquidation).

R. C. Luxembourg B 37.066.

—
EXTRAIT

Liquidation judiciaire

Par jugement du 13 octobre 2005, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, 6^e section, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société LUX-LIMIT WORLD FINANCE S.A. dont le siège social est inconnu.

Ce même jugement a nommé Madame Elisabeth Capesius, 1^{er} juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, comme juge-commissaire et ont désigné M^e Jean-Florent Richard, avocat, demeurant à Luxembourg, comme liquidateur.

Les déclarations de créances sont à déposer au greffe du tribunal de commerce avant le 28 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M^e J.-F. Richard

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2006, réf. LSO-BO01309. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023019//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2006.

M.T.P. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 63.328.

—
Clôture de liquidation

Par jugement rendu en date du 23 février 2006, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu Madame le Juge-Commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société suivante:

- M.T.P. INTERNATIONAL S.A., ayant eu son siège social à L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer,

Le même jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

M^e M. Ries

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2006, réf. LSO-BO01875. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023572//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2006.

PARGEN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 50.600.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 12 mai 2005

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Enzo Liotino, directeur avec adresse professionnelle au, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir avec adresse professionnelle au, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Raul Marques, fondé de pouvoir avec adresse professionnelle au, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08018. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106295.3/657/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2005.

COMBUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 48.473.

COMBUS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 48.474.

ENCO LEASING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 24.432.

INFOTEAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone artisanale et Commerciale.

R. C. Luxembourg B 63.026.

TRANSWORLD FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 29.163.

Liquidations judiciaires

Par jugements rendus en date du 9 mars 2006, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation des sociétés suivantes:

- société anonyme COMBUS HOLDING S.A., dont le siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, a été dénoncé en date du 10 juin 2003,

- société anonyme COMBUS INVESTMENTS S.A., dont le siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, a été dénoncé en date du 18 juin 2003,

- société à responsabilité limitée ENCO LEASING, S.à r.l., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse,

- société à responsabilité limitée INFOTEAM, S.à r.l., dont le siège social à L-6131 Junglinster, Zone artisanale et Commerciale, de fait inconnue à cette adresse,

- société anonyme TRANSWORLD FINANCE S.A., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse.

Les mêmes jugements ont nommé Juge-Commissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, Juge au tribunal d'Arrondissement de Luxembourg, et désigné comme liquidateur Maître Emilie Mellinger, avocat, demeurant à L-4170 Esch-sur-Alzette, 24, boulevard Kennedy.

Ils ordonnent aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 29 mars 2006 au greffe du Tribunal de commerce.

Pour extrait conforme

E. Mellinger

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2006, réf. LSO-BO02300. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2006, réf. LSO-BO02303. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2006, réf. LSO-BO02305. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2006, réf. LSO-BO02306. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2006, réf. LSO-BO02307. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023465//48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2006.

VALUE IN ACTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 75.547.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale des associés tenue à Luxembourg le 21 mars 2005

1. Ratification de la démission de M. Norbert Werner de son poste de gérant avec effet au 1^{er} janvier 2004.

2. Nomination de M. Giovanni Battista Bertino, employé privé, domicilié 12, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg en remplacement de M. Norbert Werner démissionnaire avec effet à la date du 1^{er} janvier 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00567. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106372.3/1023/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2005.

LIVING-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
R. C. Luxembourg B 62.365.

Clôture de liquidation

Par jugement rendu en date du 23 février 2006, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu Madame le Juge-Commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société suivante:

- LIVING-LUX, S.à r.l., ayant eu son siège social à L-8017 Strassen, 9, rue de la Chapelle, de fait inconnue à cette adresse,

Le même jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

M^e M. Ries

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2006, réf. LSO-BO01877. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023575//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2006.

ARAUCARIA HOLDING S.A., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg B 26.080.

Clôture de liquidation

Par jugement rendu en date du 23 février 2006, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu Madame le Juge-Commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société suivante:

- ARAUCARIA HOLDING S.A. , dont le siège social à L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon, a été dénoncé en date du 31 mai 1999

Le même jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

M^e M. Ries

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2006, réf. LSO-BO01880. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023577//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2006.

CHARME HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 41.166.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 28 novembre 2005

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Giovanni Battista Gori, artisan, demeurant à Arezzo (Italie), président;
Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Luca Checchinato, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Mme Pascale Mariotti, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2005, réf. LSO-BL01087. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106145.3/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2005.

SITULA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 55.201.

Clôture de liquidation

Par jugement rendu en date du 23 février 2006, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu Madame le Juge-Commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société suivante:

- SITULA S.A., dont le siège social à L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer, a été dénoncé en date du 21 février 1997,

Le même jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

M^e M. Ries

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2006, réf. LSO-BO01878. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023578//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2006.

FERSEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 73.768.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 30 novembre 2005

Résolutions

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Ferdinando Cavalli décidée par le conseil d'administration en date du 11 janvier 2005.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005 comme suit:

Conseil d'administration:

- M. Giammario Grifi, avocat, demeurant à Caldarola (Italie), président;
- Mme Irène Acciani, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Mme Simonetta Seragnoli, administrateur de sociétés, demeurant à Bologne (Italie), administrateur;
- M. Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- M. Luca Gallinelli, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l., 15, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FERSEN S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2005, réf. LSO-BL01082. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106142.3/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2005.

QUATAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 46.321.

Contrat de Domiciliation

Le Contrat de Domiciliation conclu en date du 15 septembre 2000 entre la Société Anonyme QUATAR INTERNATIONAL S.A., avec Siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., avec Siège social 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 13.859, a été dénoncé avec effet immédiat en date du 23 novembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01403. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106379.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2005.

THE NET-GLOBAL DISTRIBUTION SERVICES EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 63.311.

L'an deux mille cinq, le vingt octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme THE NET-GLOBAL DISTRIBUTION SERVICES EUROPE S.A., ayant son siège social à Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B numéro 63.311, constituée suivant acte reçu le 13 février 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 377 du 25 mai 1998.

L'assemblée est présidée par Madame Nerina Cucchiario, employée privée demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Giacomo Ferraro, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que les mille deux cent cinquante actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la société du Grand-Duché de Luxembourg en la République de Panama à l'adresse suivante: Arangp-Orilla Building 54th Street, Panama City, cette résolution étant à prendre sous la condition suspensive de l'inscription de la société au Registre Public des Sociétés à Panama.

2. Pouvoir à accorder à Madame Nerina Cucchiario-Mariani, à l'effet d'accomplir, individuellement ou conjointement, toutes les formalités administratives nécessaires à l'inscription de la société au Panama.

3. Attribution de tous pouvoirs à: Madame Nerina Cucchiario-Mariani, à l'effet de radier l'inscription de la société au Luxembourg et d'accorder décharge aux membres du conseil et au commissaire aux comptes, sur base de la preuve de l'inscription de la société au Panama.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social, administratif et le siège de direction effective avec effet à la date de ce jour du Grand-Duché de Luxembourg en la République de Panama, et de faire adopter par la Société la nationalité panaméenne, sans toutefois que ce changement de nationalité et de transfert de siège donne lieu, ni légalement, ni fiscalement à la constitution d'une personne juridique nouvelle, et le tout sous la condition suspensive de l'inscription de la Société au Panama.

L'assemblée constate que cette résolution a été prise en conformité avec l'article 67-1 (1) de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

L'assemblée décide que l'adresse du siège social au Panama sera fixée à Arangp-Orilla Building 54th Street, Panama City.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de d'accorder tous pouvoirs généralement quelconques à Madame Nerina Cucchiario-Mariani, à l'effet:

- d'accomplir, individuellement ou conjointement, toutes les formalités administratives nécessaires à l'inscription de la société au Panama;
- d'accomplir, individuellement ou conjointement, toutes formalités administratives afin d'enregistrer la Société au Panama;
- de signer tous actes et documents y afférents et de faire toutes les démarches, réquisitions, déclarations et délégations y relatives.

Troisième résolution

L'assemblée décide de d'accorder tous pouvoirs généralement quelconques à Madame Nerina Cucchiario-Mariani, pouvant agir ensemble ou séparément, à l'effet de radier l'inscription de la société au Luxembourg et d'accorder décharge aux membres du conseil et au commissaire aux comptes, sur base de la preuve de l'inscription de la société au Panama.

Quatrième résolution

L'assemblée décide que tous documents relatifs à la société au Grand-Duché de Luxembourg seront conservés pendant une période de cinq ans à l'ancien siège social.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille trois cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.
Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.
Signé: N. Cucchiaro, F. Gibert, G. Ferraro, J. Elvinger.
Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, vol. 150S, fol. 50, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 novembre 2005. J. Elvinger.

(108112.3/211/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2005.

GAIA CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 75.526.

Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 11 novembre 2005

Le mandat du Commissaire aux comptes étant arrivé à son terme, l'Assemblée a décidé de nommer en qualité de Commissaire aux comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010:

- M. Bruno Marchais, Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes, domicilié professionnellement 26, avenue de Villiers, F-75017 Paris.

Le mandat d'un Administrateur étant arrivé à son terme, l'Assemblée a décidé de nommer en qualité d'Administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010:

- M. Xavier de Bernede, Consultant et conseiller financier, demeurant 21, rue du Cherche-Midi, F-75006 Paris.

Décision du Conseil d'Administration tenu en date du 11 novembre 2005

- Le Conseil d'Administration a nommé M. Xavier de Bernede, Consultant et conseiller financier, demeurant 21, rue du Cherche-Midi, F-75006 Paris, aux fonctions d'Administrateur-délégué, lequel aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa signature individuelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2005.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07610. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106168.3/1629/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2005.

SINCLAIR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 58.765.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 30 novembre 2005

Résolutions

L'assemblée décide de transférer le siège de la société du 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'augmenter le nombre des administrateurs de trois à quatre et d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Mario Colla, entrepreneur, demeurant à Udine (Italie), président;
Federico Franzina, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Thierry Fleming, expert-comptable, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Claude Schmitz, conseiller fiscal, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01409. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106381.3/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2005.

SARAZAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 112.480.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-sept octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société SARAZAR HOLDINGS LIMITED, ayant son siège social à Gibraltar, 3, Bell Lane, constituée en date du 16 septembre 1994, sous les lois de Gibraltar, inscrite au «Registrar of Companies Gibraltar» sous le numéro 52779.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jacques Reckinger, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

qui désigne comme secrétaire Madame Petra Namy, traductrice, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Michèle Helminger, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- transfert du siège social de la société à Luxembourg et changement de la nationalité;
- changement de la dénomination en SARAZAR S.A.;
- refonte des statuts pour les adapter à la législation luxembourgeoise;
- confirmation de la nomination de nouveaux administrateurs et d'un commissaire aux comptes;
- toutes opérations éventuelles nécessaires pour réaliser le transfert de la société.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'actionnaire représenté se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide le transfert du siège social de la société à L-1840 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, 40, boulevard Joseph II et l'adoption par la Société de la nationalité luxembourgeoise sans perte de la personnalité juridique, confirmant ainsi les résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire tenue à Gibraltar le 5 août 2005.

Les actionnaires déclarent en outre que toutes les formalités requises par le droit de Gibraltar afin de réaliser cette décision ont d'ores et déjà été accomplies.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la Société en SARAZAR S.A.

Troisième résolution

L'assemblée décide de fixer le capital social à EUR 1.400.000,- (un million quatre cent mille euros) représenté par 67.000 (soixante-sept mille) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions seront attribuées aux actionnaires dans la proportion de leur participation dans la Société.

Il résulte d'un rapport établi en date du 27 octobre 2005 par MAZARS, Réviseurs d'entreprises, ayant son siège social à Luxembourg, que la valeur nette de la Société est au moins égale au montant de son capital social, à savoir EUR 1.400.000,- (un million quatre cent mille euros). Un exemplaire de ce rapport demeurera annexé aux présentes.

La conclusion de ce rapport est la suivante:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur globale de la société qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions de la société.»

Un exemplaire de ce rapport restera annexé aux présentes.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide la refonte complète des statuts de la société pour les adapter à la législation luxembourgeoise. Les statuts auront désormais la teneur suivante:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de SARAZAR S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

D'une façon générale elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

Art. 5. Le capital social est fixé à un million quatre cent mille euros (EUR 1.400.000,-) représenté par soixante-sept mille (67.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 10. La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit le premier mardi du mois de mars à dix heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Sixième résolution

L'assemblée décide de fixer le nombre des administrateurs à trois et confirme la nomination des personnes suivantes comme nouveaux administrateurs:

- a) Monsieur Enzo Liotino, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II;
- b) Monsieur Jacques Reckinger, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II;
- c) Monsieur René Schlim, fondé de pouvoirs principal, avec adresse professionnelle à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

Le mandat des administrateurs ainsi nommés se terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de deux mille onze.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de confirmer la nomination comme commissaire aux comptes de la société suivante:
FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., avec siège social à L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II, R.C.S. Luxembourg B 34.978.

Le mandat du commissaire ainsi nommé expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de deux mille onze.

Huitième résolution

Le siège social est fixé à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de EUR 4.000,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue française suivi d'une version anglaise; sur demande des comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte français fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and five, on the twenty-seventh of October.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of the company SARAZAR HOLDINGS LIMITED, having its registered office in Gibraltar, 3, Belle Lane, incorporated under the laws of Gibraltar, on September 16, 1994, registered with the Registrar of Companies Gibraltar under number 52779.

The meeting was opened with Mr Jacques Reckinger; maître en droit, with professional address in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Mrs Petra Namy, translator, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Michèle Helminger, juriste, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

- transfer of the registered office of the company to Luxembourg and change the company's nationality
- change of the name of the company into SARAZAR S.A.;
- amendment of the articles of incorporation under Luxembourg law;
- confirmation of the appointment of new directors and of an auditor;
- eventual other operations needed to complete the company transfer.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides the transfer of the registered office of the company to L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, and to adopt the Luxembourg nationality without loss of legal personality, confirming the resolutions passed by the special general meeting held in Gibraltar on the 5th of August 2005.

The shareholders further declare that all formalities required under the laws of Gibraltar to give effect to such transfer have been duly performed.

Second resolution

The general meeting resolves to change the name of the Company into SARAZAR S.A.

Third resolution

The general meeting resolves to fix the capital at EUR 1,400,000,- (one million four hundred thousand Euro) represented by 67,000,- (sixty-seven thousand) shares without designation of a par value.

The shares will be allocated to the shareholders in the proportion of their participation in the Company.

It results from a report established on the 27th of October 2005 by MAZARS, Réviseurs d'entreprises, an authorised independent auditor in Luxembourg, that the net assets of the Company are at least equal to the amount of its share capital, namely EUR 1,400,000,- (one million four hundred thousand Euro).

This report will remain annexed to the present deed.

The conclusion of this report established in French is the following:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur globale de la société qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions de la société.»

Fourth resolution

The general meeting resolves to adopt the following articles of incorporation:

Denomination - Registered office - Duration

Object - Capital

Art. 1. There exist a limited liability company (société anonyme) under the name of SARAZAR S.A.

Art. 2. The registered office is established in Luxembourg.

If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The company has for object the taking of participating interests, in whatsoever form in other, either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may in particular acquire all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The corporation may also acquire and manage all patents and trademarks and connected licences and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The company may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has a participation or in which it has a direct or indirect interest.

The company may carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property, which it may deem useful to the accomplishment of its purposes.

Art. 5. The corporate capital is fixed at EUR 1,400,000,- (one million four hundred thousand Euro) represented by 67,000 (sixty-seven thousand) shares without designation of a par value.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which the Law prescribes the registered form.

The corporation's shares may be created, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The corporation may repurchase its own shares under the conditions provided by law.

Administration - Supervision

Art. 6. The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be reeligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

Art. 7. The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the corporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

Art. 8. The board of directors elects among its members a chairman; in the absence of the chairman, an other director may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the corporation in connection therewith to one or more directors, managers or other officers; they need not be shareholders of the company.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a previous authorization of the general meeting.

Art. 10. The corporation is committed either by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the delegate of the board.

Art. 11. The corporation shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

Financial year - General meeting

Art. 12. The corporations's financial year shall begin on the first of January and shall end on the thirty-first of December.

Art. 13. Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

Art. 14. The general meeting of the company properly constituted represents the entire body of the shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

Art. 15. The general meeting shall determine the appropriation and distribution of net profits.

The board of directors is authorized to pay interim dividends.

Art. 16. The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the first Tuesday of March at 10.00 a.m.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Art. 17. The Law of August 10, 1915, on Commercial Companies as amended, shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Fifth resolution

The general meeting resolves to fix the number of directors at three and confirms the appointment of the following persons as new directors:

- a) Mr Enzo Liotino, employe, L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II;
- b) Mr Jacques Reckinger, maître en droit, L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II;
- c) Monsieur René Schlim, fondé de pouvoirs principal, L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

The mandate of the directors thus appointed will end with the annual general meeting of the year 2011.

Sixth resolution

The general meeting confirms the appointment as auditor of:

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., with registered office in L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II, R.C.S. Luxembourg B 34.978.

The mandate of the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of 2011.

Eight resolution

The registered office is fixed at L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

Estimate of costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately EUR 4,000.-.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in French followed by an English version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the French and the English text, the French version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, the members of the board signed together with the notary the present deed.

Signé: J. Reckinger, P. Namy, M. Helminger et H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 7 novembre 2005, vol. 433, fol. 76, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 1^{er} décembre 2005

H. Hellinckx.

(108381.3/242/308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2005.

P.I. EASTERN EUROPE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 111, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 106.641.

Extrait de la résolution prise lors de la réunion du conseil d'administration en date du 13 septembre 2005

Le Conseil décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société au 111, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00340. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106328.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2005.

TOURELLE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 75.096.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 17 novembre 2005 que les administrateurs sortants, M. Gérard Muller, économiste, M. Fernand Heim, directeur financier et Mme Geneviève Blauen, tous trois avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ainsi que le commissaire aux comptes sortant, STENHAM, S.à r.l., avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ont été reconduits dans leurs fonctions respectives. Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour extrait conforme

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2005, réf. LSO-BL00786. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106353.3/521/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2005.

ASIF, AGRICULTURAL-SHIPING-INDUSTRIAL-FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 17.265.

Constituée par-devant M^e Frank Baden, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 18 janvier 1980, acte publié au Mémorial C n° 67 du 2 avril 1980, modifiée par-devant le même notaire en date du 26 mars 1985, acte publié au Mémorial C n° 153 du 5 juin 1985, modifiée par-devant le même notaire en date du 23 mai 1985, acte publié au Mémorial C n° 197 du 9 juillet 1985. Le capital a été converti en euros en date du 24 décembre 2001; l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 788 du 24 mai 2002, modifiée par-devant le même notaire en date du 13 juin 2003, acte publié au Mémorial C n° 753 du 17 juillet 2003.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2005, réf. LSO-BL00941, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ASIF, AGRICULTURAL-SHIPING-INDUSTRIAL-FINANCE HOLDING S.A.

BERNARD & ASSOCIES S.C.

Signature

(106409.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2005.

FENERIS FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 47.053.

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 21 novembre 2005 que les administrateurs sortants suivants:

- Annie Swetenham, Corporate Executive, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg;

- Gérard Muller, Economiste, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg;

- Fernand Heim, Directeur Financier, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg;

ainsi que le Commissaire aux Comptes sortant:

- STENHAM, S.à r.l. (anciennement StenGest, S.à r.l.), avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

ont été reconduits dans leurs fonctions respectives jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour extrait conforme

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2005, réf. LSO-BL00779. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(106362.3/521/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2005.

NECKAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. BRE/GERMAN HOLDCO 1, S.à r.l.).

Registered office: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 111.900.

In the year two thousand and five, on the fourteenth day of October.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

BRE/EUROPE 2, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 94.375, here represented by Ms Yasmin Gabriel, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal, given on 14 October 2005, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole partner of BRE/GERMAN HOLDCO 1, S.à r.l. (hereafter the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg on 29 September 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, registration with the Luxembourg Trade and Companies' Register pending.

The appearing party representing the entire share capital then took the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolved to change the name of the Company from BRE/GERMAN HOLDCO 1, S.à r.l. to NECKAR, S.à r.l.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the sole partner resolved to amend article 4 of the Company's articles of incorporation so as to read as follows:

«**Art. 4.** The Company will assume the name of NECKAR, S.à r.l.»

Third resolution

The sole partner resolved to change the purpose of the Company, and subsequently, to amend article 2 of the Company's articles of incorporation, so as to read as follows:

«**Art. 2.** The purpose of the Company is to enter into one or more securitisation transactions and the Company may, in this context, assume risks, existing or future, relating to the holding of assets, whether movable or immovable, tangible or intangible, as well as risks resulting from the obligations assumed by third parties or relating to all or part of the activities of third parties, in one or more transactions or on a continuous basis, without however taking advantage of the law of 22 March 2004 on securitisation.

The Company may assume those risks by acquiring the assets, guaranteeing the obligations or by committing itself in any other way. To the extent permitted by law and these articles of incorporation, it may also transfer or dispose of the claims and other assets it holds, whether existing or future, in one or more transactions or on a continuous basis.

The Company may, in this same purpose, acquire, dispose of and invest in loans, stocks, bonds, debentures, obligations, notes, advances, warrants and other securities. The Company may grant pledges, other guarantees or security of any kind to Luxembourg or foreign entities involved in such securitisation transaction and enter into securities lending activity on an ancillary basis.

The purpose of the Company shall include, in addition, the Holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition, by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil and develop its purpose, as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.»

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Es folgt die deutsche Übersetzung des englischen Textes:

Im Jahre zweitausendfünf, den vierzehnten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar M^e Joseph Elvinger, mit Amtssitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

BRE/EUROPE 2, S.à r.l., eine société à responsabilité limitée, gegründet und bestehend nach dem Recht des Großherzogtums Luxemburg, mit Sitz in 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 94.375, hier vertreten durch Frau Yasmin Gabriel, maître en droit, wohnhaft zu Luxemburg, durch privatschriftliche Vollmacht, erteilt am 14. Oktober 2005, welche nach Unterzeichnung ne varietur durch den Erschienenen und den unterzeichneten Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt um mit derselben registriert zu werden.

Solche erschienene Partei ist alleiniger Gesellschafter von BRE/GERMAN HOLDCO 1, S.à r.l. (nachfolgend, die Gesellschaft), eine société à responsabilité limitée mit Sitz in 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, gegründet am 29. September gemäß einer Urkunde des unterzeichneten Notars, welche noch nicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations veröffentlicht wurde, noch nicht eingetragen im Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister.

Hiernach fasst der das gesamte Gesellschaftskapital vertretende alleinige Gesellschafter folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Der alleinige Gesellschafter beschließt, den Namen der Gesellschaft von BRE/GERMAN HOLDCO 1, S.à r.l. in NECKAR, S.à r.l. umzuwandeln.

Zweiter Beschluss

Als Folge des ersten Beschlusses beschließt der alleinige Gesellschafter, Artikel 4 der Gesellschaftssatzung abzuändern, welcher von nun an wie folgt lautet:

«**Art. 4.** Die Gesellschaft führt die Bezeichnung NECKAR, S.à r.l.»

Dritter Beschluss

Der alleinige Gesellschafter beschließt, den Gesellschaftszweck und folglich Artikel 2 der Gesellschaftssatzung zu ändern, welcher von nun an wie folgt lautet:

Der Zweck der Gesellschaft ist es, an einer oder mehreren Verbriefungstransaktionen teilzunehmen. Die Gesellschaft kann in diesem Zusammenhang bestehende oder künftige Risiken in Bezug auf bewegliches oder unbewegliches, materielles oder immaterielles Anlagevermögen übernehmen oder solche Risiken, die im Zusammenhang mit von Dritten eingegangenen oder aus den Aktivitäten Dritter resultierender Verpflichtungen stehen, und dies in einer oder mehreren Transaktionen oder auf Dauer, ohne hierbei den Bestimmungen des Gesetzes vom 22. März 2004 über die Verbriefung zu unterliegen.

Die Gesellschaft kann diese Risiken durch den Kauf von Vermögenswerten oder die Sicherung von Verbindlichkeiten übernehmen, oder indem sie sich auf sonstige Art und Weise verpflichtet. Soweit es das Gesetz und diese Satzung erlauben, darf die Gesellschaft die Forderungen oder ihre Vermögensanlagen übertragen oder in sonstiger Weise über diese verfügen, in einer oder mehreren Transaktionen oder auf Dauer.

Die Gesellschaft darf innerhalb ihres Gesellschaftszweckes verfügen über oder investieren in Darlehen, Anlagen, Schuldscheine, Anleihen, Verpflichtungen, Wechsel, Anzahlungen, Optionsscheine und sonstige Sicherheiten. Die Gesellschaft darf Bürgschaften, Garantien oder Sicherheiten jeder Art stellen für in- oder ausländische Gesellschaften, welche an der Verbriefungstransaktion teilnehmen; die Gesellschaft darf als Nebentätigkeit auch Wertpapierverleihgeschäfte abschließen.

Der Gesellschaftszweck beinhaltet darüber hinaus den Erwerb von Beteiligungen jeder Art an in- und ausländischen Gesellschaften und die Verwirklichung sonstiger Investitionen jeder Art, sowie den Erwerb von Wertpapieren jeder Art durch Kauf, Zeichnung oder auf sonstige Weise, und die Übertragung von Wertpapieren durch Verkauf, Tausch, oder auf sonstige Weise, sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann alle juristischen, kaufmännischen, technischen und finanziellen Handlungen vornehmen, und, generell, alle Transaktionen durchführen, die der Erreichung ihres Zweckes forderlich sind, sowie alle Handlungen vornehmen, die direkt oder indirekt der Erreichung des Gesellschaftszwecks in oben genannten Bereichen dienen.»

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Der amtierende Notar, der englischen Sprache kundig, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen der vorgenannten Parteien diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache. Im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend. Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Erschienenen, welcher dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt ist, hat der Erschienene mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Unterzeichnet: Y. Gabriel, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, vol. 150S, fol. 42, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2005.

J. Elvinger.

(107958.3/211/117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2005.

FINCAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 86.165.

—
Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01635, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(106367.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2005.

SERIPHOS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 32.459.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 octobre 2005

Acceptation de la démission de Madame Rachel Backes, en tant qu'Administrateur. Nomination de la société FMS SERVICES S.A., comme Administrateur, en remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Pour la société

SERIPHOS HOLDING S.A.

N. Schmitz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07476. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106377.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2005.

TITLIS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 32.613.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 octobre 2005

Acceptation de la démission de Monsieur Jean-Marie Poos, en tant qu'Administrateur. Nomination de la société FMS SERVICES S.A., comme Administrateur, en remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Pour la société

TITLIS PARTICIPATIONS S.A.

N. Schmitz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07487. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106380.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2005.

EXPANDING INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 43.797.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 25 novembre 2005

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Luca Checchinato, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Marco Gostoli, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Carlo Santoemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5, bd de la Foire, L-1528 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01428. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106403.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2005.

MX ONLY ONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8232 Mamer, 3, rue de Holzem.

R. C. Luxembourg B 112.823.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le treize décembre.

Par-devant Nous Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Ségolène Bentz, agent commercial immobilier, née le 9 avril 1971, à Laxou, France, demeurant à Bellevue, 7, B-6810 Chiny,

ici représentée par Monsieur Alain Donvil, employé privé, demeurant au 2, rue du Routeux, B-6724 Habay-la-Neuve, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 12 décembre 2005.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a déclaré vouloir constituer une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre 1^{er}. - Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, celle du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé unique peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la Société.

Art. 2. La société a pour objet principal, le commerce en gros par l'achat, la vente, l'import-export d'accessoires, de pièces détachées et d'articles de vêtements pour les sports motocyclistes, d'équipements et produits liés aux domaines des sports mécaniques, de vélo, de motocyclette, de tout véhicule motorisé ainsi que les articles et les pièces s'y rapportant. La société pourra également organiser des actions de promotion, des manifestations sportives, des foires, des stages, monter des stands et avoir toutes activités pouvant se rapporter directement ou indirectement à l'objet social de la société ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

Elle peut s'intéresser par voie d'apports, de fusion, de cession, de participation, de souscription, ou par tout autre moyen, dans toute société existante ou à créer, entreprises ou opérations industrielles, financières ou commerciales, ayant en tout ou en partie, un objet similaire au sien, ou susceptible d'en assurer le développement, le tout tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société peut effectuer toutes opérations commerciales et financières, mobilières et immobilières qui se rattachent directement ou indirectement à son objet social ou qui peut en favoriser l'extension et le développement.

Il est enfin précisé que la société a dans ses attributions l'acceptation et l'exécution de tous mandats d'administrateur qu'elle pourrait recevoir dans d'autres sociétés civiles ou commerciales.

Art. 3. La Société prend la dénomination de MX ONLY ONE, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Mamer.
Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 5. La durée de la Société est illimitée.

Titre II.- Capital - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la société en proportion directe au nombre des parts sociales existantes.

Art. 7. Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession, la valeur d'une part est calculé sur base du bilan moyen des trois dernières années et, si la Société ne compte pas trois exercices, sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

Titre III.- Gérance

Art. 8. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés et révoqués par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

Les gérants peuvent voter par lettre, télégramme, télex, téléfax ou tout autre support écrit.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis dans la représentation de la Société vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non, pour des affaires déterminées par le(s) gérant(s).

Les gérants ou des tiers sont autorisés à représenter un ou plusieurs autres gérants lors de réunions des gérants.

Titre IV.- Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés

Art. 9. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi modifiée du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée.

Titre V.- Année sociale - Bilan - Répartitions

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même l'année.

Art. 11. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Le solde du compte de profits et pertes, après déduction des dépenses, frais, amortissements, charges et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net annuel de la société sera transféré à la réserve légale de la Société jusqu'à ce que cette réserve atteigne un dixième du capital souscrit. Si à un moment quelconque et pour n'importe quelle raison, la réserve légale représentait moins d'un dixième du capital social, le prélèvement annuel de cinq pour cent reprendrait jusqu'à ce que cette proportion d'un dixième soit retrouvée.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

Titre VI.- Dissolution

Art. 12. La Société n'est pas dissoute automatiquement par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateur(s) nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

Titre VII.- Dispositions générales

Art. 13. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associés se réfèrent à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2005.

Souscription et libération

Les nouvelles parts sociales ont été entièrement souscrites par Madame Ségolène Bentz, préqualifiée.

Elles ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le reconnaît expressément.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille trois cinquante euros (EUR 1.350,-).

Résolutions

Et à l'instant l'associé unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1) Monsieur Michel Costitch, gérant de sociétés, né le 13 novembre 1964, à Pompey, France, demeurant à RN 57, F-54700 Blenod Les Pont A Mousson, lequel pourra valablement engager la Société par sa seule signature.
- 2) Le siège social de la Société est établi au 3, rue de Holzem, L-8232 Mamer.

Déclaration

Le notaire a attiré l'attention du comparant, agissant dans les qualités telles que précisées ci-dessus, que la Société doit obtenir une autorisation d'établissement de la part des autorités administratives compétentes en rapport avec son objet social avant de commencer son activité commerciale, avertissement que le comparant reconnaît avoir reçu.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. Donvil, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, vol. 151S, fol. 34, case 4. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2005.

A. Schwachtgen.

(113185.3/230/125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2005.

LUXEMBURGER KAPITALANLAGEGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 55.855.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 7 octobre 2005 a décidé:

- de renouveler les mandats de:

M. Marc-André Bechet,

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.,

69, route d'Esch,

L-2953 Luxembourg;

M. Léon Hilger,

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.,

69, route d'Esch,

L-2953 Luxembourg;

M. Marc Schammo,

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.,

69, route d'Esch,

L-2953 Luxembourg;

en leur qualité d'administrateurs pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006;

- de nommer:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l.,

400, route d'Esch,

L-1471 Luxembourg,

en qualité de Réviseur d'entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

Pour LUXEMBURGER KAPITALANLAGEGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, réf. LSO-BL00460. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106485.3/1126/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

TGEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-4660 Differdange, 22, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 101.159.

L'an deux mille cinq, le 7 novembre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur Pietro Tennina, employé privé, demeurant à L-4591 Differdange, 19, rue des Jardins.

Lequel comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée TGEST, S.à r.l., avec siège à L-4323 Esch-sur-Alzette, 20, rue CM. Spoo, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.159, constituée en date du 2 juin 2004 suivant acte reçu par Maître Robert Schuman, notaire de résidence à Differdange, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 820 du 10 août 2004.

La répartition initiale du capital social a été modifiée en date du 27 janvier 2005 suivant cession de parts sociales entre associés, à l'issue de laquelle le comparant est devenu associé unique.

Le comparant a prié le notaire instrumentant de dresser acte des résolutions qui suivent que l'associé unique adopte en exerçant les pouvoirs attribués à l'Assemblée:

Première résolution - Transfert du siège social

L'Assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de l'adresse: 20, rue CM. Spoo à L-4323 Esch-sur-Alzette, à l'adresse: 22, rue Michel Rodange, L-4660 Differdange, et de reformuler les dispositions relatives au transfert du siège, qui pourra être transféré, par simple décision de la gérance à tout autre endroit de la commune du siège. De plus, la gérance pourra établir des sièges administratifs dans tout le Grand-Duché de Luxembourg ainsi qu'à l'étranger.

Afin d'adapter les statuts à ce qui précède, l'article deux des statuts est rédigé comme suit:

«**Art. 2.** Le siège social de la société est établi à Differdange. Il pourra être transféré par simple décision de la gérance à tout autre endroit de la commune du siège. La gérance pourra établir des sièges administratifs dans tout le Grand-Duché de Luxembourg ainsi qu'à l'étranger.»

Deuxième résolution - Modification de l'objet de la société

L'Assemblée décide de modifier l'objet social de la société par ajout de la prise de participations, l'objet social faisant l'objet d'un nouvel article trois qui adoptera la formulation suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'une agence immobilière.

La société a encore pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, à l'administration, à la gestion, au contrôle et à la mise en valeur de participations dans toutes sociétés établies au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

La société pourra, enfin, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, réaliser tous actes, transactions ou opérations commerciales, financières, fiduciaires, civiles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social ou qui seront de nature à en faciliter ou développer la réalisation.»

Troisième résolution - Modification de l'article sept des statuts et insertion d'un article relatif aux pouvoirs du ou des gérants

L'Assemblée générale décide de modifier l'article sept des statuts relatif à l'administration de la société par un ou plusieurs gérants et d'insérer un nouvel article huit relatif aux pouvoirs du ou des gérants libellés comme suit, les articles huit à onze des statuts actuels étant numérotés de neuf à douze:

«**Art. 7.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés et révocables par elle ad nutum.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser les actes et opérations relatifs à son objet.

Des fondés de pouvoirs spéciaux pourront être nommés par les gérants. L'étendue de leurs pouvoirs sera déterminée lors de leur nomination.

Art. 8. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée sans limitation et en toute circonstance par la signature conjointe de deux gérants, à moins qu'il n'y ait qu'un seul gérant.

La signature d'un seul gérant sera toutefois suffisante pour représenter la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

La gérance déterminera toutes autres délégations de signature ou tous autres pouvoirs spéciaux.»

Quatrième résolution - Insertion d'un article relatif à la société unipersonnelle

L'Assemblée générale décide d'insérer un nouvel article neuf relatif à la société unipersonnelle et libellé comme suit, les articles neuf à douze des statuts actuels étant renumérotés de dix à treize:

«**Art. 9.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, l'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés.

Les décisions de l'associé unique prises dans ce cadre sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit. De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.»

25704

Frais

Les dépenses, charges, frais, rémunérations de toute nature qui incombent à la société en raison du présent acte sont estimés à la somme de mille euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé la présente minute avec le notaire.

Signé: P. Tennina, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 novembre 2005, vol. 912, fol. 42, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 6 décembre 2005.

G. d'Huart.

(108917.3/207/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2005.

TGEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4660 Differdange, 20, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 101.159.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart.

(108918.3/207/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2005.

CAPMAGELLA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 89.686.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 novembre 2005

Acceptation de la démission de Monsieur Jean-Marie Poos en tant qu'Administrateur.

Acceptation de la nomination de FMS SERVICES S.A., comme nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Jean-Marie Poos. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en 2007.

Pour la société

CAPMAGELLA HOLDING S.A.

N. Schmitz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07437. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106407.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2005.

POLCEVERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.

R. C. Luxembourg B 57.595.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 27 octobre 2005 de la société POLCEVERA S.A. que les associés ont pris les décisions suivantes:

1. Election des nouveaux Administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle: MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A. et FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

2. Election du nouveau Commissaire aux Comptes MOORE STEPHENS, S.à r.l. jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle.

3. Démission du Commissaire aux Comptes ERNST & YOUNG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

POLCEVERA S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01311. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106473.3/683/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

25705

DERO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 65.112.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 mai 2005

Acceptation de la démission de Monsieur Jean Bintner en tant qu'Administrateur.
Acceptation de la nomination de FMS SERVICES S.A. comme nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Pour la société
DERO S.A.
S.G.A. SERVICES S.A.
Administrateur
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, réf. LSO-BK07442. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106411.3/1023/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2005.

OPHIUCUS HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 51.437.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

OPPIDUM LTD, avec siège social à Tortola, Iles Vierges Britanniques, ici représentée par Madame Evelyne Guillaume, diplômée en sciences économiques, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé du 25 novembre 2005, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Laquelle comparante a exposé au notaire et l'a prié d'acter:

I) Que la société anonyme holding OPHIUCUS HOLDINGS S.A., ayant son siège social à L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B numéro 51.437, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 15 juin 1995, publié au Mémorial C, numéro 453 du 13 septembre 1995. Les statuts ont été modifiés suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 9 mai 2001, publiées par extrait au Mémorial C, numéro 1167 du 14 décembre 2001.

II) Que le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

III) Qu' OPPIDUM LTD, préqualifiée, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions de la société OPHIUCUS HOLDINGS S.A., préqualifiée.

IV) Que de ce fait et par la volonté expresse de l'actionnaire unique de procéder à la dissolution, ladite société OPHIUCUS HOLDINGS S.A., a cessé d'exister et qu'elle est et demeurera dissoute.

V) Que l'actionnaire unique, préqualifié, représenté comme dit ci-avant, déclare que tout le passif de OPHIUCUS HOLDINGS S.A., est réglé et que la liquidation de ladite société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux éventuels.

VI) Que décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat.

VII) Que les documents sociaux de la société OPHIUCUS S.A., seront conservés pendant une période de cinq ans à l'ancien siège social à L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

En conséquence la comparante, ès-qualités qu'elle agit, a requis le notaire de lui donner acte des déclarations ci-dessus, ce qui lui a été octroyé.

Et à l'instant il a été procédé à l'annulation du livre des actionnaires.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Guillaume, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2005, vol. 26CS, fol. 53, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2005.

P. Frieders.

(109359.3/212/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2005.

EUROPA INVEST S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 38.157.

Extrait des Résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 1^{er} août 2005

En date du 1^{er} août 2005, le Conseil d'Administration a décidé de nommer Monsieur Helmut Tetzlaff et Monsieur Wolfgang Borcherts aux fonctions d'administrateurs de EUROPA INVEST S.A.

Luxembourg, le 26 septembre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Pour EUROPA INVEST S.A.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

C. Paciotti-Luchetti / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2005, réf. LSO-BJ00596. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106418.3/984/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

CORNEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.000.000,-.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 104.656.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social de La Société en date du 27 octobre 2005, les associés ont pris la décision suivante:

- 18.000 parts sociales ont été transférées de la société ALETTI MERCHANT, S.p.A. avec siège social au 10, Via San Cosimo, 37121 Verona, Italie, à la société ALETTI PRIVATE EQUITY SGR, S.p.A. avec siège social au 10, Via San Cosimo, 37121 Verona, Italie, en sa qualité de gérant du fond «Fondo Dimensione Impresa».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CORNEL, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01300. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106476.3/683/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

DUTCH IMMO LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1250 Luxembourg, 101, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 86.267.

L'an deux mille cinq, le premier décembre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DUTCH IMMO LUX S.A. avec siège social à L-1250 Luxembourg, 101, avenue du Bois, constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 12 février 2002, publié au Mémorial C, numéro 867 du 7 juin 2002, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 86.267,

dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par Maître Jean Seckler, préqualifié, en date du 15 avril 2002, publié au Mémorial C, numéro 1049 du 9 juillet 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Claude Mack, Administrateur de sociétés, demeurant à L-8123 Bridel, 13, bei den 5 Buchen.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Jérôme Schmit, employé privé, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette.

L'assemblée désigne comme scrutateur Madame Michèle Sensi-Bergami, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette.

Le bureau étant ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les cinq mille huit cent dix (5.810) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Dissolution et mise en liquidation de la société.
2. Nomination d'un liquidateur et définition de ses pouvoirs. Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur:

Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société lors des opérations de liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires proportionnellement au nombre de leurs actions.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentaire, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: C. Mack, J. Schmit, M. Sensi-Bergami, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 décembre 2005, vol. 912, fol. 68, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 5 décembre 2005.

B. Moutrier.

(108909.3/272/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2005.

BALDAUF BOISSONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6412 Echternach, 31, rue Alferweiher.

R. C. Luxembourg B 102.373.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2005, réf. LSO-BL01726, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 8 décembre 2005.

Signature.

(106539.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

CLEARSTREAM BANKING, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 42, avenue J. F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 9.248.

Il résulte ce qui suit du Conseil d'Administration de CLEARSTREAM BANKING du 15 décembre 2004:

Départ du Conseil d'Administration: André Roelants.

Composition du Conseil d'Administration à partir du 15 décembre 2004:

- Jeffrey Tessler, CEO,
- Matthias Ganz,
- Mathias Hlubek,
- Volker Potthoff.

Luxembourg, le 30 novembre 2005.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005, réf. LSO-BL00171. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106534.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

MERCK SHARP & DOHME LUXEMBOURG (HOLDINGS), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 106.590.

In the year two thousand and five, on the twenty-fourth of November.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Anthony R. Watson, chartered accountant, residing in London, acting in his capacity as attorney in fact of the board of managers of MERCK SHARP & DOHME LUXEMBOURG (HOLDINGS), S.à r.l., by virtue of decisions taken by the board of managers on November 23, 2005, copy of which document, after having been signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary shall stay affixed to the present deed to be filed with the registration authorities,

who declared and requested the notary to state that:

I) MERCK SHARP & DOHME LUXEMBOURG (HOLDINGS), S.à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 106.590, was incorporated by deed of the undersigned notary on March 2, 2005, published in the Mémorial C, number 675 of July 8, 2005.

II) MERCK SHARP & DOHME LUXEMBOURG (HOLDINGS), S.à r.l., prenamed, has an issued corporate capital of twelve thousand five hundred Euro (12.500.- EUR) represented by five hundred (500) shares having a nominal value of twenty-five Euro (25.- EUR) per share.

III) In accordance with Article 5.3 of the Articles of Incorporation, the company has an authorized share capital of twenty thousand Euro (20.000.- EUR).

The manager(s) of the Company is/are authorized and instructed to render effective such increase of the share capital, in whole or in part, from time to time, for any authorized shares which have not yet been subscribed; the manager(s) shall decide to issue shares, with or without premium, to be paid up in cash, by contribution in kind, by transformation of claims or in any other way, and shall accept subscriptions for such shares.

The manager(s) is/are hereby authorized and instructed to determine the conditions attaching to any subscription, or he/they may from time to time receive to effect such whole or partial increase upon the conversion of any net profit of the Company into capital and the attribution of fully-paid shares to shareholders in lieu of dividends.

The manager(s) is/are further authorized to issue convertible bonds or assimilated instruments or bonds with subscription rights or to issue any debt financial instruments convertible into shares under the conditions to be set by the manager(s), provided however that these bonds or instruments are not to be issued to the public.

Each time the manager(s) shall act to render effective the increase of capital, as authorized, article 5.1 of the Articles of the Company shall be amended so as to reflect the result of such actions and the manager(s) shall take or authorize any person to take any necessary steps for the purpose of obtaining execution and publication of such amendment.

IV) Pursuant to the authorization given to the manager in conformity with the provisions of said Article 5.3 and pursuant to the decisions passed on November 23, 2005, the board of managers has resolved to increase the capital of the Company by an amount of five thousand Euro (5,000.- EUR) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) to seventeen thousand five hundred Euro (17,500.- EUR) by the issue of two hundred (200) new shares having a par value of twenty-five Euro (25.- EUR) each, this capital increase and the payment of premium occurring by a contribution in kind consisting of six hundred twenty-seven thousand five hundred and eighty (627,580) shares (representing seven point sixty-six per cent (7.66%) of the capital) of CLOVERLEAF INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., with registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 85.525.

V) The two hundred (200) new shares have been subscribed by MERCK HOLDINGS II CORP., with registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, 19801, Delaware (USA), and fully paid in by way of a contribution in kind of one billion one hundred fifty-nine million four hundred sixty-two thousand nine hundred fifty-nine Euro (1,159,462,959.- EUR) (out of which five thousand Euro (5,000.- EUR) represent the par value of the newly issued shares and one billion one hundred fifty-nine million four hundred fifty-seven thousand nine hundred fifty-nine Euro (1,159,457,959.- EUR) represent the premium paid on the newly issued shares before allocation of the legal reserve), through transfer to the Company of title to and all the rights and interest in six hundred twenty-seven thousand five hundred and eighty (627,580) shares of CLOVERLEAF INTERNATIONAL HOLDINGS S.A.

Proof of the existence and value of the contribution has been given to the undersigned notary by (i) interim financial statements of CLOVERLEAF INTERNATIONAL HOLDINGS S.A. as of October 31, 2005 and (ii) a statement of contribution duly signed by the managing directors of CLOVERLEAF INTERNATIONAL HOLDINGS S.A. dated November 23, 2005 confirming that the aggregate value of the contribution in kind corresponds at least to the number and the par value, plus share premium, of the two hundred (200) shares to be issued by the Company in consideration thereof.

VI) Pursuant to the decisions passed on November 23, 2005, the board of managers has further resolved to allocate, out of the above contribution, an amount of one thousand seven hundred fifty Euro (1,750.- EUR) to the legal reserve of the Company.

VII) As a consequence of the foregoing, Article 5.1 of the Articles of Incorporation is amended as follows:

Art. 5. Share capital

«5.1. The Company's subscribed share capital is set at seventeen thousand five hundred Euro (17,500.- EUR) represented by seven hundred (700) shares having a nominal value of twenty-five Euro (25.- EUR) per share, all of which have been fully paid up.»

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the foregoing are estimated at approximately 7,000.- EUR.

Considering that the present capital increase of the Company occurs by a contribution in kind consisting of seven point sixty-six per cent (7.66%) of the share capital of a capital company incorporated in the European Union, the remaining ninety-two point thirty-four per cent (92.34%) less one (1) share of the share capital of such company being already owned by the Company, reference is made to Article 4-2 of the law of December 29, 1971, which provides for capital tax exemption.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the undersigned notary by name, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille cinq, le vingt-quatre novembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Anthony R. Watson, expert comptable, demeurant à Londres, agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil de gérance de MERCK SHARP & DOHME LUXEMBOURG (HOLDINGS), S.à r.l., en vertu de décisions prises par le conseil de gérance en date du 23 novembre 2005, copie dudit document après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant a déclaré et requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I) MERCK SHARP & DOHME LUXEMBOURG (HOLDINGS), S.à r.l., société à responsabilité limitée avec siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous section B numéro 106.590, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 2 mars 2005, publié au Mémorial C, numéro 675 du 8 juillet 2005.

II) MERCK SHARP & DOHME LUXEMBOURG (HOLDINGS), S.à r.l., prénommée, a un capital social souscrit de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25.- EUR) chacune.

III) Conformément à l'article 5.3. des statuts, la société a un capital autorisé de vingt mille euros (20.000,- EUR).

Le ou les gérant(s) de la Société est/sont autorisé(s) et mandaté(s) de réaliser cette augmentation, en tout ou en partie, de temps à autre, pour toutes parts sociales autorisées qui n'ont pas encore été souscrites; le ou les gérant(s) décidera/ont d'émettre des parts sociales, avec ou sans prime, à libérer en espèces, par apport en nature, par conversion de créances ou par tout autre moyen, et acceptera/ont des souscriptions pour ces parts sociales.

Le ou les gérant(s) de la Société est/sont autorisé(s) et mandaté(s) de fixer les conditions de toute souscription, ou il(s) peut/peuvent de temps à autre décider de réaliser une telle augmentation totale ou partielle par la conversion de tout bénéfice net de la Société en capital et par attribution de parts sociales entièrement libérées aux associés au lieu de dividendes.

Le ou les gérant(s) de la Société est/sont encore autorisé(s) d'émettre des obligations convertibles ou des titres comparables ou des obligations avec droits de souscription ou d'émettre des instruments financiers d'emprunts convertibles en parts sociales aux conditions fixées par le ou les gérant(s), à la condition cependant que ces obligations ou instruments ne soient pas émis au public.

Chaque fois que le ou les gérant(s) auront fait constater par acte authentique une augmentation de capital, telle qu'autorisée, l'article 5.1 des Statuts de la Société sera adapté de manière à refléter le résultat de cette action; le ou les gérant(s) prendra/ont ou autorisera/ont une personne pour prendre les mesures nécessaires afin de faire acter et publier cette modification.

IV) Dans le cadre de l'autorisation accordée au(x) gérant(s) conformément aux dispositions de l'article 5.3 des statuts et aux termes des décisions prises en date du 23 novembre 2005, le conseil de gérance a décidé d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de cinq mille euros (5.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) à dix-sept mille cinq cents euros (17.500 EUR) par l'émission de deux cents (200) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, cette augmentation de capital et le paiement de prime se réalisant moyennant apport en nature de six cent vingt-sept mille cinq cent quatre-vingts (627.580) actions (représentant sept virgule soixante-six pour cent (7,66%) du capital social) de CLOVERLEAF INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous section B numéro 85.525.

V) Les deux cents (200) nouvelles parts sociales ont été souscrites par MERCK HOLDINGS II CORP., avec siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, 19801, Delaware (USA), et intégralement libérées par un apport en nature d'une valeur d'un milliard cent cinquante-neuf millions quatre cent soixante-deux mille neuf cent cinquante-neuf euros (1.159.462.959,- EUR) (dont cinq mille euros (5.000,- EUR) représentent la valeur nominale des parts sociales nouvellement émises et un milliard cent cinquante-neuf millions quatre cent cinquante-sept mille neuf cent cinquante-neuf euros (1.159.457.959,- EUR) représentent la prime d'émission payée sur les nouvelles parts sociales émises, avant affect-

tation à la réserve légale), moyennant transfert à la Société du titre de propriété et de tous les droits et intérêts relativement à six cent vingt-sept mille cinq cent quatre-vingts (627.580) actions de CLOVERLEAF INTERNATIONAL HOLDINGS S.A.

Preuve de l'existence et de la valeur de l'apport a été fournie au notaire instrumentaire moyennant (i) un bilan intermédiaire de CLOVERLEAF INTERNATIONAL HOLDINGS S.A. au 31 octobre 2005 et (ii) une déclaration d'apport dûment signée par les administrateurs-délégués de CLOVERLEAF INTERNATIONAL HOLDINGS S.A. du 23 novembre 2005, confirmant que la valeur de l'apport en nature correspond au moins au nombre et à la valeur nominale, plus la prime d'émission, des deux cents (200) parts sociales à émettre en contrepartie.

VI) Conformément aux décisions prises en date du 23 novembre 2005, le conseil de gérance a décidé en outre d'affecter un montant de mille sept cent cinquante euros (1.750,- EUR) de l'apport prémentionné à la réserve légale de la Société.

VII) En conséquence de cette augmentation de capital, l'article 5.1 des statuts aura la teneur suivante:

Art. 5. Capital social

«5.1. Le capital social souscrit de la Société est fixé à dix-sept mille cinq cents euros (17.500,- EUR) représenté par sept cents (700) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, s'élève à approximativement 7.000,- EUR.

Etant donné que la présente augmentation de capital de la Société est effectuée par apport en nature de sept virgule soixante-six pour cent (7,66%) du capital social d'une société de capitaux constituée dans l'Union Européenne, les quatre-vingt-douze virgule trente-quatre pour cent (92,34%), moins une (1) action, restants du capital social de cette société étant déjà détenus par la Société, il est fait référence à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A.R. Watson, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, vol. 150S, fol. 88, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

P. Frieders.

(108931.3/212/166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2005.

MERCK SHARP & DOHME LUXEMBOURG (HOLDINGS), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 106.590.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

P. Frieders.

(108932.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2005.

COMPAGNIE EUROPEENNE DE FINANCEMENT C.E.F. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 1.860.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2005 le mandat du Réviseur d'entreprises indépendant DELOITTE S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, a été renouvelé pour la durée d'un an, expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2006.

Luxembourg, le 28 novembre 2005.

Pour COMPAGNIE EUROPEENNE DE FINANCEMENT C.E.F. S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07871. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106490.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

25711

PUSTA S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 13.505.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le vingt-quatre novembre.
Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Pier Giorgio Bianchi, retraité, demeurant, 4, Via General Guisan, CH-6828 Balerna (Suisse),
ici représenté par Monsieur Valerio Ragazzoni, comptable indépendant, demeurant à L-8077 Bertrange, 248, rue de
Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé du 15 novembre 2005,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera
annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Lequel comparant a exposé au notaire et l'a prié d'acter:

I) Que la société anonyme holding PUSTA S.A., ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen, ins-
crite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B numéro 13.505, a été constituée suivant acte
reçu par Maître Lucien Schuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 décembre 1975, publié au
Mémorial C, numéro 62 du 29 mars 1976. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire en date
du 29 septembre 1978, publié au Mémorial C, numéro 87 du 23 avril 1979 et en date du 20 mars 1986, publié au
Mémorial C, numéro 185 du 5 juillet 1986, ainsi que suivant résolutions de l'assemblée générale des actionnaires du 12
décembre 2001, publiées par extrait au Mémorial C, numéro 1227 du 30 novembre 2004.

II) Que le capital social est fixé à cinquante mille euros (50.000,- EUR) représenté par deux mille (2.000) actions d'une
valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées.

III) Que Monsieur Pier Giorgio Bianchi, préqualifié, est devenu successivement propriétaire de toutes les actions de
la société PUSTA S.A., préqualifiée.

IV) Que de ce fait et par la volonté expresse de l'actionnaire unique de procéder à la dissolution, ladite société PUSTA
S.A. a cessé d'exister et qu'elle est et demeurera dissoute.

V) Que l'actionnaire unique, préqualifié, représenté comme dit ci-avant, déclare que tout le passif de PUSTA S.A. est
régulé et que la liquidation de ladite société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les
engagements sociaux éventuels.

VI) Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaire aux comptes de la société.

VII) Que les documents sociaux de la société PUSTA S.A. seront conservés pendant une période de cinq ans à l'ancien
siège social à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

En conséquence le comparant, ès-qualités qu'il agit, a requis le notaire de lui donner acte des déclarations ci-dessus,
ce qui lui a été octroyé.

Et à l'instant il a été procédé à l'annulation du livre des actionnaires et à l'annulation par lacération des certificats
d'actions émis.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom
usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. Ragazzoni, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2005, vol. 150S, fol. 89, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et
Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2005.

P. Frieders.

(109361.3/212/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2005.

PARKIMM INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 88.290.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07786, a été déposé au
registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 novembre 2005.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(106600.3/032/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

WORLD THEME PARK HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: EUR 300.000,-.

 Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R. C. Luxembourg B 107.094.

Suite à la cession de parts sociales intervenue en date du 16 novembre 2005 entre INVESTINDUSTRIAL L.P. représenté par son «general partner» INVESTINDUSTRIAL GENERAL PARTNER L.P. lequel est représenté par son «general partner» INVESTINDUSTRIAL GENERAL PARTNER LIMITED et 21 PARTNERS SGR, S.p.A., les 12.000 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- INVESTINDUSTRIAL L.P., avec siège social au 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX,	
détient	11.316 parts sociales
- 21 PARTNERS SGR, S.p.A., avec siège social au Viale Felissent 90, 31100 Treviso, Italie,	
détient	684 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WORLD THEME PARK HOLDINGS, S.à r.l.

M. Dijkerman

Gérant B

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01297. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106480.3/683/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

CRECHE TIRAMISU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7220 Walferdange, 46, route de Diekirch.

R. C. Luxembourg B 112.539.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le premier décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Valerio Bettamio, sociologue, né à Uccle (Belgique), le 14 juin 1974, demeurant à L-1628 Luxembourg, 33, rue des Glacis;

2.- Madame Sarah Carletti, gardienne d'enfants agréée, née à Liège (Belgique), le 7 juin 1982, épouse de Monsieur Valerio Bettamio, demeurant à L-1628 Luxembourg, 33, rue des Glacis.

Lesquels comparants ont déclaré constituer par les présentes une société anonyme et d'en arrêter les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après une société anonyme luxembourgeoise, dénommée CRECHE TIRAMISU S.A.

Le siège de la société est établi à Walferdange. Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feront obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seront imminents, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

La société est constituée pour une durée illimitée à compter de l'acte constitutif. Elle pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'une crèche ou d'un foyer de jour pour enfants.

Elle pourra effectuer toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. Le capital social est fixé à EUR 35.000,- (trente-cinq mille euros) représenté par 700 (sept cents) actions d'une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions contraires de la loi.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi modifiée du 10 août 1915.

Le capital pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légalement requises par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 5. La société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. La durée de leur mandat ne pourra excéder six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restant sont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social. Tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence de celui-ci, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société à un ou plusieurs administrateurs, chargés de direction ou autres agents, actionnaires ou non.

Cette délégation est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La Société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 4^e vendredi du mois de mai à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions au porteur doit en effectuer le dépôt cinq jour francs avant la date fixée pour la réunion. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se réunit en 2007.

Souscription et libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- Monsieur Valerio Bettamio, préqualifié, trois cent cinquante actions	350
2.- Madame Sarah Carletti, préqualifiée, trois cent cinquante actions	350
Total: sept cents actions	700

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 35.000,- (trente-cinq mille euros) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élève à mille quatre cents euros.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et, à l'unanimité, ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Deuxième résolution

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

1) Madame Sarah Carletti, gardienne d'enfants agréée, née à Liège (Belgique), le 7 juin 1982, épouse de Monsieur Valerio Bettamio, demeurant à L-1628 Luxembourg, 33, rue des Glacis;

2) Monsieur Valerio Bettamio, sociologue, né à Uccle (Belgique), le 14 juin 1974, demeurant à L-1628 Luxembourg, 33, rue des Glacis;

3) Monsieur Enrico Carletti, employé de banque, né à Piombino (Italie), le 14 avril 1954, demeurant à B-6790 Aubange, 22, rue des Merles (Belgique).

Leur mandat n'est pas rémunéré.

Troisième résolution

Est nommé commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée AUDITEX, S.à r.l., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri, R.C.S. Luxembourg section B numéro 91.559.

Quatrième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2011.

Cinquième résolution

Le siège social de la société est fixé à L-7220 Walferdange, 46, route de Diekirch.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. Bettamio, S. Carletti, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 8 décembre 2005, vol. 534, fol. 85, case 4. – Reçu 350 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 15 décembre 2005.

J. Seckler.

(109093.3/231/119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2005.

BUDAPEST REAL ESTATE INVESTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 110.696.

Extrait du contrat de cession d'actions du 6 décembre 2005

ORCO PROPERTY GROUP S.A. détenteur de 250 Actions de type A et de 250 actions de type B dans le capital de BUDAPEST REAL ESTATE INVESTORS, S.à r.l. vend 1 Action de type A à ORCO HOTEL GROUP S.A. selon les termes d'un contrat de cession daté du 6 décembre 2005.

Pour copie conforme

L. Leroi

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2005, réf. LSO-BL01868. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106515.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

LARANAGA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 46.132.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2005

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont reconduits pour une période de 6 années, jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2010, comme suit:

Conseil d'administration:

- M. Thierry Schmit, employé privé, Senningerberg.
- Mme Fernande Poncin, employée privée, Senningerberg.
- Mlle Armelle Beato, employée privée, Senningerberg.

Commissaire aux Comptes:

- Mlle Geneviève Baue, employée privée, Senningerberg.

Pour LARANAGA HOLDING S.A.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

L'Agent Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07751. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106606.3/032/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

POBEIER & CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6471 Echternach, 10, rue du Pont.

R. C. Luxembourg B 109.125.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005, réf. LSO-BL00023, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2005.

Pour la société

Signature

(106616.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

POBEIER & CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6471 Echternach, 10, rue du Pont.

R. C. Luxembourg B 109.125.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005, réf. LSO-BL00026, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2005.

Pour la société

Signature

(106615.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

POBEIER & CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6471 Echternach, 10, rue du Pont.

R. C. Luxembourg B 109.125.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005, réf. LSO-BL00028, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2005.

Pour la société

Signature

(106613.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

POBEIER & CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6471 Echternach, 10, rue du Pont.

R. C. Luxembourg B 109.125.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005, réf. LSO-BL00031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2005.

Pour la société

Signature

(106619.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

POBEIER & CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6471 Echternach, 10, rue du Pont.

R. C. Luxembourg B 109.125.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005, réf. LSO-BL00032, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2005.

Pour la société

Signature

(106618.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

MEC TELEMATIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6440 Echternach, 6, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 95.194.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2005, réf. LSO-BL01765, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 8 décembre 2005.

Signature.

(106568.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

TITAN ASSETS (LUXBG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 51.138.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société, qui s'est tenue à Luxembourg en date du 16 septembre 2004

1. Nomination de M. Nickolai Tchernikov, de M. Luc Sunnen et de M. Thierry Drot comme administrateurs pour une durée prenant fin à l'assemblée générale des actionnaires se prononçant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2005.

2. Nomination de DMS & ASSOCIES, S.à r.l. comme commissaire aux comptes pour une durée prenant fin à l'assemblée générale des actionnaires se prononçant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2005.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BI03147. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(106725.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

ETOILE D'OR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 82.629.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 7 décembre 2005

Le conseil d'administration est composé, pour une durée de 6 ans, des membres suivants:

M. Jean-François Ott, demeurant à Paris;

M. Arnaud Bricout, demeurant à Vaucresson;

M. Yves Désiront, demeurant à Bruxelles;

M. Luc Leroi, demeurant à Luxembourg.

Sont nommés individuellement au poste d'administrateur-délégué:

M. Jean-François Ott, demeurant à Paris;

M. Luc Leroi, demeurant à Luxembourg.

Est nommé commissaire pour une durée de 3 ans, HRT REVISION.

Le siège de la société est transféré au 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2005, réf. LSO-BL02046. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106518.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

BUREAU D'ARCHITECTES TEISEN & GIESLER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 160, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 93.823.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2005, réf. LSO-BL00861, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Signature.

(106570.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

25717

COURTE ECHELLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 84.285.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005, réf. LSO-BL00040, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2005.

Pour la société

Signature

(106630.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

COURTE ECHELLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 84.285.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005, réf. LSO-BL00068, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2005.

Pour la société

Signature

(106670.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

PAMPLONA PE HOLDCO 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 112.044.

Extrait des résolutions prises par les actionnaires de la Société lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 7 décembre 2005

Monsieur Maxime Molter, demeurant professionnellement au 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, est nommé administrateur de la Société pour une période se terminant à la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2006 en remplacement de Monsieur Vyacheslav Volotovskiy.

Pour la société PAMPLONA PE HOLDCO 2 S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2005, réf. LSO-BL02424. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106808.3/984/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

GF GAR.FIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 87.424.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 14 octobre 2005

Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

GF GAR.FIN S.A.

Un mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01287. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106532.3/1022/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

BELLE ISLE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 36.421.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire de la société en date du 27 octobre 2005

- L'Assemblée accepte la démission de Mlle Armelle Beato de sa fonction d'administrateur avec effet au 2 novembre 2005.

L'Assemblée décide de nommer en son remplacement la société FMS SERVICES S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

La société FMS SERVICES S.A. terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire.

- L'Assemblée accepte la démission de la Mlle Geneviève Baue de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet au 2 novembre 2005.

Elle décide de nommer en son remplacement M. Eric Herremans, sous-directeur, Luxembourg.

Pour extrait conforme

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

L'Agent Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07773. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106614.3/032/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

BOGAFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 48.833.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire de la société en date du 26 octobre 2005

- L'Assemblée accepte la démission de Mme Fernande Poncin et de Mlle Armelle Beato de leurs fonctions d'administrateurs avec effet au 2 novembre 2005.

L'Assemblée décide de nommer en leur remplacement la société S.G.A. SERVICES S.A., ayant son siège social 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, et la société FMS SERVICES S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Les sociétés S.G.A. SERVICES S.A. et FMS SERVICES S.A. termineront le mandat des administrateurs démissionnaires.

- L'Assemblée accepte la démission de la Mlle Geneviève Baue de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet au 2 novembre 2005.

Elle décide de nommer en son remplacement M. Eric Herremans, sous-directeur, Luxembourg.

Pour extrait conforme

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

L'Agent domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07775. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106617.3/032/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

ANGIE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 67.474.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2005, réf. LSO-BL01800, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(106720.3/677/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

HYDRO-GET ENVIROMENTAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 55.986.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2005, réf. LSO-BL01790, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(106721.3/677/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

ABITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 48.830.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire de la société en date du 26 octobre 2005

- L'Assemblée accepte la démission de Mme Fernande Poncin et de Mlle Armelle Beato de leurs fonctions d'administrateurs avec effet au 2 novembre 2005.

L'Assemblée décide de nommer en leur remplacement la société S.G.A. SERVICES S.A., ayant son siège social 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, et la société FMS SERVICES S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Les sociétés S.G.A. SERVICES S.A. et FMS SERVICES S.A. termineront le mandat des administrateurs démissionnaires.

- L'Assemblée accepte la démission de la FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet au 2 novembre 2005.

Elle décide de nommer en son remplacement M. Eric Herremans, sous-directeur, Luxembourg.

Pour extrait conforme
BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

L'Agent Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07777. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106622.3/032/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

MEC-CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6440 Echternach, 6, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 96.360.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2005, réf. LSO-BL01767, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 8 décembre 2005.

Signature.

(106571.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

MARKET PLACE KAPITAL DEVELOPMENT - MKD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 62.179.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 février 2004

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 février 2004 que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'année 2009.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2005, réf. LSO-BK03811. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(106719.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

CONSULTING PARTNERS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 68.066.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005, réf. LSO-BL00037, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2005.

Pour la société

Signature

(106624.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

25720

EURO-STELLA S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 45.342.

Suite à la réunion du Conseil d'Administration en date du 22 septembre 2005, Mme Martine Gomez, administrateur de société, Libreville (Gabon), a été cooptée en qualité d'administrateur, avec effet au 30 juin 2005, en remplacement de M. René Brenac, administrateur démissionnaire, dont elle terminera le mandat.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification lors d'une prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour EURO-STELLA S.A.
BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.
L'Agent domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07753. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106608.3/032/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

EURO-STELLA S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 45.342.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire de la société en date du 16 novembre 2005

L'Assemblée accepte la démission de Mlle Geneviève Baue de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet au 2 novembre 2005.

Elle décide de nommer en son remplacement M. Eric Herremans, sous-directeur, Luxembourg.

Pour extrait conforme
BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.
L'Agent domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07754. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106612.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

HELLENIC EXCHANGEABLE FINANCE S.C.A., Société en Commandite par Actions.
Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 83.083.

In the year two thousand five, on the twenty-ninth day of September.
Before us, Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven.

Was heldn Extraordinary General Meeting of shareholders of HELLENIC EXCHANGEABLE FINANCE S.C.A., a société en commandite par actions, having its registered office in L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, registered to the Luxembourg Trade and Companies' Register, under the number B 83.083, incorporated pursuant to a deed of Maître Paul Bettingen, notary public, residing in Niederanven, on the twenty-fifth of July 2001, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C of the 15 January 2002, number 76. The Articles of Incorporation have not been amended to date.

The meeting was opened at 8.30 a.m. with Mrs Ute Bräuer, maître en droit, residing in Luxembourg, who will also act as scrutineer.

Is appointed as secretary Mrs Sylvia Hennericy, clerck de notaire, with professional address in Senningerberg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Decision to be taken about the dissolution of the company.
2. Appointment of a liquidator and determination of his powers.
3. Miscellaneous.

II.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, after having been signed by the shareholders and the proxies of the represented shareholders, has been controlled and signed by the board of the meeting.

The proxies of the represented shareholders, if any, initialled ne varietur by the appearing parties, will remain annexed to the present deed.

III.- That the present meeting has been duly convened.

IV.- That pursuant to the attendance list, 12,500 shares are present or represented and all the shareholders present or represented declare that they have had the notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting.

V.- That the present meeting, representing one hundred percent of the corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took the following resolutions:

First resolution

In compliance with the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the meeting decides to dissolve the Company.

Second resolution

As a consequence of the above taken resolution, the meeting decides to appoint as liquidator NUTAN (MANAGEMENT) S.A. 2nd Floor, Abbott Building, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

The liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148bis of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

He may accomplish all the acts provided for by Article 145 without requesting the authorisation of the general meeting in the cases in which it is requested.

He may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the corporation.

He may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period he will fix.

Estimate of costs

The costs, which are to be borne by the Company are estimated at one thousand Euro (1,000.- EUR).

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de HELLENIC EXCHANGEABLE FINANCE S.C.A., une société en commandite par actions, ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, sous le numéro B 83.083, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire ayant sa résidence à Niederanven en date du 25 juillet 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C en date du 15 janvier 2002, numéro 76. Les statuts de la société n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour.

L'assemblée est ouverte à 16.00 heures sous la présidence de Mme Ute Bräuer, maître en droit, demeurant à Luxembourg, qui exercera également les fonctions de scrutateur.

Est nommée secrétaire Mme Sylvia Hennericy, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Senningerberg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant de prendre acte:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Décision à prendre quant à la dissolution de la société.
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
3. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires de; actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent son indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaire; représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que la présente assemblée a été dûment convoquée.

IV.- Que suivant la liste de présence, 12.500 actions sont présentes ou représentées et tous les actionnaires présents ou représentés et déclarent qu'ils ont été dûment convoqués et qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

V.- Que la présente assemblée, réunissant cent pour-cent du capital social, est régulièrement constituée, peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'assemblée décide de dissoudre la société.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de nommer NUTAN (MANAGEMENT) S.A. 2nd Floor, Abbott Building, Road Town, Tortola, British Virgin Islands en tant que liquidateur.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Evaluation des frais

Le montant des frais incombant à la société en raison des présentes est évalué approximativement à mille euros (1.000,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: U. Bräuer, S. Hennericy, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2005, vol. 25CS, fol. 75, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 octobre 2005.

P. Bettingen.

(109432.3/202/120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2005.

SCHURA, Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 78.021.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK06247, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2005.

Signature.

(106621.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE BELMONT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.160.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire de la société en date du 27 octobre 2005

- L'Assemblée accepte la démission de Mlle Armelle Beato de sa fonction d'administrateur avec effet au 2 novembre 2005.

L'Assemblée décide de nommer en son remplacement la société S.G.A. SERVICES S.A., ayant son siège social 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

La société S.G.A. S.A. terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire.

- L'Assemblée accepte la démission de la Mlle Geneviève Baue de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet au 2 novembre 2005.

Elle décide de nommer en son remplacement M. Eric Herremans, sous-directeur, Luxembourg.

Pour extrait conforme

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

L'Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2005, réf. LSO-BK07781. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106631.3/032/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

LUXTRACING, Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 3, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 87.494.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK06248, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2005.

Signature.

(106626.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

LE MARCHAND DE BONHEUR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3515 Dudelange, 151, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 100.698.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005, réf. LSO-BL00035, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2005.

Pour la société

Signature

(106628.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

BÜKO IMMOBILIEN, Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 104.346.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK06249, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2005.

Signature.

(106634.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

AMUSEMENT ACTIVITIES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.
R. C. Luxembourg B 56.154.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2005, réf. LSO-BL01926, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AMUSEMENT ACTIVITIES INTERNATIONAL S.A.

M. Bogers

Administrateur

(106724.3/1084/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

GAMING INTERNATIONAL GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.
R. C. Luxembourg B 75.866.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2005, réf. LSO-BL01934, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GAMING INTERNATIONAL GROUP, S.à r.l.

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Gérant

M. Bogers

Administrateur-délégué

(106723.3/1084/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

SMART AGENTUR FÜR EVENT & KOMMUNIKATION, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 47.246.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK06243, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2005.

Signature.

(106636.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

AVALANCHE MOBILE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 103.454.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005, réf. LSO-BL00041, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2005.

Pour la société

Signature

(106640.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

IMMONEUF, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1870 Luxembourg, 109, Kohlenberg.
R. C. Luxembourg B 94.725.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK06245, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2005.

Signature.

(106642.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

W.E.T. HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 93.674.

Suite à la nomination de KPMG AUDIT, S.à r.l. en tant que Réviseur d'entreprises de la société W.E.T. HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., le mandat de la société KPMG LUXEMBOURG, S.à r.l. en tant que commissaire est à rayer.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01683. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(106710.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

CASTELL CONCEPT SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 75.925.

Le bilan au 31 juillet 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2005, réf. LSO-BL01722, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2005.

Pour CASTELL CONCEPT SICAV

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

L. Schroeder / M.-C. Lange

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

(106814.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

ANYDISK, Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-4684 Differdange, 11, rue Batty Weber.
R. C. Luxembourg B 103.987.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK06244, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2005. Signature.
(106644.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

SANI-STAAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3510 Dudelange, 15, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 53.925.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 24 novembre 2005, réf. LSO-BK06903, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2005. Signature.
(106647.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2005.

LDV MANAGEMENT HOLDING S.C.A., Société en commandite par actions.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 96.756.

In the year two thousand and five, on the eighteenth day of October.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mr Claude Niedner, lawyer, residing in Luxembourg, acting as the representative of LDV MANAGEMENT, S.à r.l., having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, acting itself as sole manager of LDV MANAGEMENT HOLDING S.C.A., a partnership limited by shares (Société en commandite par actions), having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, pursuant to the resolutions of the said manager dated respectively of December 31, 2004 and April 29, 2005 (the «First Manager's Resolutions» and the «Second Manager's Resolutions», together the «Manager's Resolutions»).

The excerpt of these Manager's Resolutions, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, acting in said capacity, has required the undersigned notary to record his declarations as follows:

1) LDV MANAGEMENT HOLDING S.C.A. (hereafter the «Company») has been incorporated under the law of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of the undersigned notary, on August 26, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No. 1287 on December 3, 2003. The Company is recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 96.756.

2) The subscribed capital of the Company is currently set at one hundred thousand and four Euro (EUR 100,004.-) divided into twenty-five thousand (25,000) Ordinary Shares and one (1) Management Share with a par value of four Euro (EUR 4.-) each.

3) Pursuant to article 6 of the Company's articles of incorporation, the authorised capital is set at one million Euro (EUR 1,000,000.-) divided into two hundred forty-nine thousand nine hundred and ninety-nine (249,999) Ordinary Shares and one (1) Management Share with a par value of four Euro (EUR 4.-) each.

During the period of five years from the date of publication of the Company's articles of incorporation, the Company's sole manager is authorized to issue shares and to grant options to subscribe for Ordinary Shares, to such persons and on such terms as it shall see fit (and specifically to proceed to such issue without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the Ordinary Shares issued).

4) In the First Manager's Resolutions, the manager of the Company (the «Manager»), resolved to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred eighty-five thousand two hundred Euro (EUR 185,200.-), from one hundred thousand and four Euro (EUR 100,004.-) to two hundred eighty-five thousand two hundred and four Euro (EUR 285,204.-), by the issue of forty-six thousand three hundred (46,300) new Ordinary Shares with a par value of four Euro (EUR 4.-) each.

The forty-six thousand three hundred (46,300) Ordinary Shares newly issued have been entirely subscribed and fully paid up by the following subscribers:

Name of the Subscribers	Number of Ordinary Shares
SCI CHABA	381
Mrs Kamal Badia.	419
Mr Hashem Khosrovani.	5,000
FIRST ISLAND TRUSTEES (GUERNSEY) LIMITED	200

RE ADAM HOME TRUST	
Mr Yury Parad.	1,000
MUSE FAMILY ENTERPRIZES LTD.	700
MUSE CHILDREN'S GS TRUST	300
STRONGBACK HOLDINGS.	1,000
Mr Kamran Abbas-Vahid	250
PICTET PRIVATE EQUITY INVESTORS S.A.	8,250
BROWN BROTHERS HARRIMAN & CO, as custodian for MORGAN STANLEY & CO Inc for the benefit of its Customer 2600/04.	2,000
POMONA COMPANIA NAVIERA S.A.	2,000
Mrs Corina Piedrahita.	300
UNION BANCAIRE PRIVEE	2,000
EUROPATWEB S.A.	13,000
DRIANCOURT & CIE	400
GALBA ANSTALT	8,100
ATLAS CAPITAL S.A.	1,000
Total	46,300

The justifying subscription forms have been produced to the undersigned notary, who acknowledges this.

The contributions have been justified to the undersigned notary as follows:

- by extracts of the bank account of the Company for a total amount of EUR 178,000.- (one hundred and seventy-eight thousand Euro) and

- concerning the contribution in kind consisting of capitalisation of claims owned against the Company by Mrs Kamal Badia, Mr Hashem Khosrovani and S.C.I. CHABA, prenamed amounting to EUR 1,676.- (one thousand six hundred and seventy-six Euro), EUR 4,000.- (four thousand Euro) and EUR 1,524.- (one thousand five hundred and twenty-four Euro) respectively, by (i) a report from ELPERS & CIE REVISEURS D'ENTREPRISES, independent auditor (réviseur d'entreprises), with address at 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, dated December 30, 2004, in accordance with articles 32-1 and 26-1 of the Luxembourg law governing commercial companies dated August 10, 1915, as amended.

The conclusions of the report is the following:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur globale de l'apport autre qu'en numéraire qui correspond au moins au nombre et au pair comptable des actions à émettre en contrepartie.»

and (ii) a declaration issued by the manager of the Company on October 18, 2005.

The report and the declaration, after having been initialled by the party appearing and the notary, will remain attached to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

5) In the Second Manager's Resolutions, the manager of the Company (the «Manager»), resolved to increase the share capital of the Company by an amount of sixteen thousand Euro (EUR 16,000.-), from two hundred eighty-five thousand two hundred and four Euro (EUR 285,204.-) to three hundred and one thousand two hundred and four Euro (EUR 301,204.-), by the issue of four thousand (4,000) new Ordinary Shares with a par value of four Euro (EUR 4.-) each.

The four thousand (4,000) Ordinary Shares newly issued have been entirely subscribed and fully paid up by a contribution in cash by the following subscribers:

Name of the Subscriber	Number of Ordinary Shares
ATLAS CAPITAL S.A.	1,000
GRANGE NOMINEES LIMITED	3,000
Total	4,000

The contributions have been justified to the undersigned notary by a blockage certificate dated as of April 22, 2005, issued by BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., who acknowledges this.

6) As a consequence of such increase of the share capital of the Company, the first paragraph of article 6 of the Company's articles of incorporation shall now read as follows:

«The Company has a subscribed share capital of three hundred and one thousand two hundred and four Euro (EUR 301,204.-) divided into seventy-five thousand three hundred (75,300) Ordinary Shares and one (1) Management Share with a par value of four Euro (EUR 4.-) each.»

The other paragraphs of the article 6 of the articles of incorporation remain unchanged.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at six thousand Euro (EUR 6,000.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

After reading and interpretation to the appearing party, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le dix-huit octobre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire résidant à Niederanven (Grand-Duché du Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Claude Niedner, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire de LDV MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, elle-même agissant en qualité de gérant unique de LDV MANAGEMENT HOLDING S.C.A., une société en commandite par actions, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, en vertu de résolutions dudit gérant respectivement en date du 31 décembre 2004 et du 29 avril 2005 (les «Premières Résolutions du Gérant» et les «Deuxièmes Résolutions du Gérant»), ensemble les «Résolutions du Gérant».

L'extrait de ces Résolutions du Gérant, après avoir été paraphé ne varietur par le comparant et le notaire, restera annexé aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, agissant en la qualité énoncée ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

1) LDV MANAGEMENT HOLDING S.C.A. (ci-après la «Société») a été constituée sous la loi du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte du notaire soussigné, en date du 26 août 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1287 du 3 décembre 2003. La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 96.756.

2) Le capital souscrit de la Société est actuellement fixé à cent mille quatre euros (EUR 100.004,-) représenté par vingt-cinq mille (25.000) Actions Ordinaires et par une (1) Action de Commandité, ayant une valeur nominale de quatre euros (EUR 4,-) chacune.

3) Conformément à l'article 6 des statuts de la Société, le capital autorisé est fixé à un million d'euros (EUR 1.000.000,-) représenté par deux cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (249.999) Actions Ordinaires et par une (1) Action de Commandité, ayant une valeur nominale de quatre euros (EUR 4,-) chacune.

Pendant une période de cinq ans à partir de la publication des statuts de la Société, le gérant unique de la Société est autorisé à émettre des Actions Ordinaires et à consentir des options pour souscrire aux Actions Ordinaires de la Société, aux personnes et aux conditions qu'il détermine (et plus spécialement de procéder à une telle émission sans réserver aux anciens actionnaires un droit préférentiel de souscriptions pour les Actions Ordinaires à émettre).

4) Dans les Premières Résolutions du Gérant, le gérant de la Société (le «Gérant Unique») a décidé d'augmenter le capital social de la Société de cent quatre-vingt-cinq mille deux cents euros (EUR 185.200,-) afin de porter son montant actuel de cent mille quatre euros (EUR 100.004,-) à deux cent quatre-vingt-cinq mille deux cent quatre euros (EUR 285.204,-), par l'émission de quarante-six mille trois cents (46.300) nouvelles Actions Ordinaires d'une valeur nominale de quatre euros (EUR 4,-) chacune.

Les quarante-six mille trois cents (46.300) Actions Ordinaires nouvellement émises ont été souscrites et entièrement libérées comme suit par les souscripteurs suivants:

Nom des Souscripteurs	Nombre d'Actions Ordinaires
SCI CHABA	381
Madame Kamal Badia	419
Monsieur Hashem Khosrovani	5.000
FIRST ISLAND TRUSTEES (GUERNSEY) LIMITED	200
RE ADAM HOME TRUST	
Monsieur Yury Parad	1.000
MUSE FAMILY ENTERPRIZES LTD	700
MUSE CHILDREN'S GS TRUST	300
STRONGBACK HOLDINGS	1.000
Monsieur Kamran Abbas-Vahid	250
PICTET PRIVATE EQUITY INVESTORS S.A.	8.250
BROWN BROTHERS HARRIMAN & CO, en tant que dépositaire pour MORGAN STANLEY & CO INC, au bénéfice de son Client 2600/04	2.000
POMONA COMPANIA NAVIERA S.A.	2.000
Madame Corina Piedrahita	300
UNION BANCAIRE PRIVEE	2.000
EUROPATWEB S.A.	13.000
DRIANCOURT & CIE	400
GALBA ANSTALT	8.100
ATLAS CAPITAL S.A.	1.000
Total	46.300

Les documents justificatifs desdites souscriptions ont été présentés au notaire instrumentant, qui le constate.

Les apports ont été prouvés au notaire instrumentant de la manière suivante:

- d'une part par la présentation d'extraits des comptes en banque de la Société pour un montant total de EUR 178.000,- (cent soixante-dix-huit mille euros) et

- d'autre part concernant les apports consistant en créances envers la Société détenues par Madame Kamal Badia, Monsieur Hashem Khosrovani et S.C.I. CHABA, précités s'élevant respectivement à EUR 1.676,- (mille six cent soixante-seize euros), EUR 4.000,- (quatre mille euros) et EUR 1.524,- (mille cinq cent vingt-quatre euros) (i) par un rapport en date du 30 décembre 2004, établi par ELPERS & CIE REVISEURS D'ENTREPRISE, réviseur d'entreprises, résidant au 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, conformément aux articles 32-1 et 26-1 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 (telle qu'elle a été modifiée) relative aux sociétés commerciales.

Les conclusions de ce rapport sont les suivantes:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur globale de l'apport autre qu'en numéraire qui correspond au moins au nombre et au pair comptable des actions à émettre en contrepartie».

et (ii) par une attestation du gérant de la Société émise en date du 18 octobre 2005.

Le rapport et l'attestation, après avoir été paraphés ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, sont annexés au présent acte notarié pour être délivrés en même temps aux services de l'enregistrement.

5) Dans les Deuxièmes Résolutions du Gérant, le gérant de la Société (le «Gérant Unique») a décidé d'augmenter le capital social de la Société de seize mille euros (EUR 16.000,-), de deux cent quatre-vingt-cinq mille deux cent quatre euros (EUR 285.204,-) à trois cent un mille deux cent quatre euros (EUR 301.204,-), par l'émission de quatre mille (4.000) nouvelles Actions Ordinaires d'une valeur nominale de quatre euros (EUR 4,-) chacune.

Les quatre mille (4.000) Actions Ordinaires nouvellement émises ont été souscrites et entièrement libérées comme suit par les souscripteurs suivants:

Nom des Souscripteurs	Nombre d'Actions Ordinaires
ATLAS CAPITAL S.A.	1.000
GRANGE NOMINEES LIMITED	3.000
Total	4.000

Les apports ont été prouvés au notaire instrumentant par la présentation d'un certificat de blocage émis en date du 22 avril 2005 par la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., qui le constate.

6) A la suite de l'augmentation de capital de la Société ainsi réalisée, le premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«La Société a un capital souscrit de trois cent un mille deux cent quatre euros (EUR 301.204,-) représenté par soixante-quinze mille trois cents (75.300) Actions Ordinaires et une (1) Action de Commandité, ayant une valeur nominale de quatre euros (EUR 4,-) chacune.»

Les autres paragraphes de l'article 6 des statuts de la Société demeurent inchangés.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six mille euros (EUR 6.000,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Niedner, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, vol. 150S, fol. 37, case 4. – Reçu 2012 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 novembre 2005.

P. Bettingen.

(109430.3/202/216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 décembre 2005.